



Procès en assise comportement de mon avocat

Par fleur de vanille

Bonjour

Mon procès en tant qu'accusé en assise arrive hors je n'ai aucune explication sur l'avancée du dossier, aucun conseil de défense et de comportement. j'ai même l'impression que mon avocat n'a pas envi de se battre et que tout est déjà acquis et plié. j'ai l'impression d'être seul est ce normal ?

merci cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Avez-vous discuté de cela avec votre avocat, en évoquant notamment votre ressenti ?

Je ne vous cache pas que dans certains dossiers, il n'y a pas grand-chose à faire. La culpabilité du suspect peut être écrasante, l'avocat tente de sauver les meubles du mieux qu'il peut mais ne va pas faire de miracle. Et le problème c'est qu'aux assises on parle de crimes. Là où dans des dossiers "légers" l'attitude de l'accusé (regrets, excuses, changement de comportement) peut permettre un verdict indulgent, il en va autrement pour les infractions les plus lourdes du Code pénal.

Vous pouvez demander des informations sur le dossier à votre avocat. Si jamais il ne vous donne pas de conseil de comportement, c'est probablement qu'il n'attend rien de ce côté.

Contestez-vous les faits ?

Par spartacus777

Si c'est les assises, on parle de condamnations criminelles possible donc peines lourdes

Relancez votre conseil tous les jours

En vérité soit il n'y a rien à faire pour assurer votre défense car la condamnation est assurée soit il s'en fout (en toute sincérité)

Sachez que vous pouvez tjrs changer de conseil payant ou à l'AJ

Prenez en main votre stratégie de défense...préparez des questions/réponses...demandez copie du dossier

Par fleur de vanille

Merci de vos conseils

Par fleur de vanille

Bonjour

j'hésite entre il s'en fou et tout est déjà acté et je dois me prêter à cette mascarade. IL écoute rien et se fou

complètement de mon état psychologique de ce que je pense ne me guide pas j'ai même été jusqu'à pensée qu'il actait pour la victime, j'ai appris qu'il la connaissait. je sens que tout est fini pour moi et n'arrive plus à me battre.

J'ai malheureusement aucun souvenir des faits j'ai fait en jargon psychologique une dissociation donc je ne sais pas si je les ai commis. j'ai tout essayer depuis 6 ans pour m'en souvenir. J'attendais j'avoue de mon avocat le bénéfice du doute et je ne nie pas les faits mais une partie de ceux ci qui n'existe que par la parole unique de la victime qui est menteuse et manipulatrice, ai je fait ou pas ?

je n'en sait rien mais j'ai l'impression que pour la justice je suis coupable point?

merci en tout cas d'avoir essayé de m'aider

Par kang74

Bonjour

Il vous appartient de demander les expertises qui prouveraient vos dires pour les transmettre à votre avocat . L'avocat fait ce qu'il peut avec ce que vous lui donnez et ce que la partie adverse/procureur transmet

Il est bien sûr fortement déconseillé de dénigrer la victime : on ne peut pas dire qu'elle est menteuse et manipulatrice et d'un autre côté plaider une altération du discernement ou une dissociation ... Faut être cohérent .

Si les éléments matériels vous accablent, reste votre parcours de vie pour en atténuer, peut être , la peine suivant aussi votre comportement à ce procès , et bien évidemment, vos antécédents .

Si vous traitez de menteuse la victime ... c'est pas gagné .

Par Isadore

Bonjour,

Même avis que Kang, si vous soutenez ne pas vous rappeler les faits, ne dites pas que la victime ment ou est manipulatrice.

Il est toujours possible de solliciter un autre avocat pour assister le premier ou d'en changer. Aux assises, il ne faut pas hésiter.

Ayez quand même en tête que votre avocat ne peut gérer que l'aspect juridique. Pour votre état psychologique, il faut s'adresser à un médecin.

Par fleur de vanille

Merci de toute ces réponses

Mon seul regret est que personne ne m'a informé de la façon de constituer mon dossier quand j'y pense j'ai eu 6 ans pour préparer ma défense et y avait rien en ma faveur dans ce dossier. Mon avocat m'a avoué voir relu le dossier la veille.

En aucun cas je remet en cause le faite que je dois être jugé et puni c'est normal j'ai commis un crime cela fait 6 ans que ça me ronge de l'intérieur mais bon je me sens complètement délaissé et j'ai même l'impression que tout est acté merci encore à vous d'avoir pris votre temps pour m'aider